



2023 2024

JJ LICENCE



Psychologie

Faculté des arts & sciences humaines



Année Universitaire 2023-2024

----- Document à lire attentivement et à conserver

1



SOMMAIRE

I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Arts et Sciences Humaines

II- Présentation générale des études

A- Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique Les examens

B- Le système LMD

- **B1-** Les diplômes
- B2- Le schéma type d'un diplôme
- **B3- le CERCIP**
- **B4-Le MOBIL**

C- Les stages

- D- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES
- E- La mobilité étudiante
- F- Les Clés de la réussite

III- Les études de Psychologie

A- Présentation de la filière

- A1- Renseignements pratiques
- A2- Organisation des études
- A3- Débouchés de la filière

B- Présentation de la Licence de Psychologie

- B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage
- B2- Présentation de la Licence 1ère année (L1)
 - B2.1- Maquette de Licence 1
 - B2.2- Modalités de contrôle des connaissances de la Licence 1
- B3- Présentation de la Licence 2ème année (L2)
 - B3.1- Maquette de Licence 2
 - B3.2- Modalités de contrôle des connaissances de la Licence 2
- B4- Présentation de la Licence 3ème année (L3)
 - B4.1- Maquette de Licence 3
 - B4.2- Modalités de contrôle des connaissances de la Licence 3

Calendrier universitaire



I. PRESENTATION DE LA FACULTE DES ARTS ET DES SCIENCES HUMAINES

La faculté des arts et des sciences humaines est une unité de formation et de recherche (UFR) et est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de 8 départements : histoire, histoire de l'art, musique et musicologie, sociologie, philosophie, psychologie, sciences de l'éducation et le centre de formation des musiciens intervenants.

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 30 000 étudiants inscrits en 2020-2021 dont 5700 étudiants à l'UFR Arts et sciences humaines, 200 enseignants chercheurs, 40 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse: 3, rue des Tanneurs B.P. 4103 TOURS CEDEX 1.

Directeur: M. Thomas SIGAUD

Responsable administratif: M. Benoît WOLF

Secrétariat de l'UFR: Bureau 240, Tél: 02 47 36 65 32, courriel direction.ash@univ-tours.fr

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme.

Un service à votre disposition

Le service de scolarité est situé au 1er étage du site des Tanneurs, bureau 117. C'est auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages et conventions, les aides sociales, les Unités d'enseignements libres...

L'information que vous recherchez se trouve sûrement déjà sur www.ash.univ-tours.fr . Pensez à consulter la rubrique « Infos pratiques - Questions fréquentes »

Bureau 117, 1er étage

Tél: 02 47 36 65 35 scolash@univ-tours.fr Horaires d'ouverture:

Lundi – mardi - jeudi

8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Mercredi - vendredi

8h30 à 12h00

Fermeture au public l'après-midi Du mercredi et du vendredi

Responsable de la scolarité : Mme Isabelle JUIGNET, bureau 115,

courriel: <u>isabelle.juignet@univ-tours.fr</u>

■ La correspondance avec la scolarité

Lors de votre inscription, vous avez fourni un certain nombre de documents. Dans le courant de l'année universitaire, les dossiers sont vérifiés et peut-être certains compléments vous seront demandés. Répondre à ces sollicitations est obligatoire et conditionne l'autorisation à se présenter aux examens.

Pensez également à vérifier régulièrement votre boîte mail étudiant car c'est un moyen rapide pour les services de l'Université de vous communiquer des informations.

Vous pouvez aussi adresser vos questions par courriel à l'adresse scolash@univ-tours.fr en laissant un N° de téléphone pour que nous puissions vous joindre si nécessaire.

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes. Le secrétariat pédagogique vous accompagne tout au long de votre scolarité.



II - PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à chaque semestre, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un contrôle continu (CC) tout au long de l'année qui peut être associé à un examen terminal (ET) à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Toute absence justifiée (ABJ) vaut 0/20 dans le calcul de votre moyenne. Ceci afin de ne pas entrainer une défaillance et de permettre -selon les moyennes générales - de valider le semestre malgré cette absence.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

Régime particulier

Le « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.) permet à certaines catégories d'étudiants (par exemple les salarié.e.s, en situation de handicap, les chargé.e.s de famille, ...) des aménagements d'études. Ce n'est en aucun cas un dispositif de cours à distance.

Les étudiants RSE peuvent :

- Changer de groupes TD et TP (au début de chaque semestre et après en avoir fait la demande).
- Choisir leur mode de contrôle des connaissances ("contrôle continu" ou "examen terminal").
- Être dispensés d'assiduité en choisissant la modalité d'évaluation "examen terminal". Il est alors de la responsabilité des étudiants de rattraper le contenu des cours sur lesquels portera cet examen terminal. Cette mention ne s'applique pas pour le TER (L3), ni pour les TP.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande. La demande justificative doit être présentée au Service de Scolarité de la composante concernée :

- avant le 30 septembre de l'année en cours pour le premier semestre,
- et avant le 30 janvier pour le second semestre.

Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B-LESYSTÈME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.



B1- Les diplômes

■ La Licence : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

- Le Master: préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1ère et 2ème années).
- Le Doctorat : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

B2- Le schéma type d'un diplôme de Licence

Grâce à la nouvelle offre de formation, l'étudiant de licence pourra construire son parcours avec différentes disciplines, et **un fonctionnement par modules**. Cette modularité répond à plusieurs objectifs :

- faciliter la réorientation des étudiants,
- permettre à l'étudiant de se spécialiser de façon progressive,
- atteindre un niveau de pluridisciplinarité satisfaisant, permettant à chaque étudiant en licence de renforcer sa culture, d'accroître son ouverture d'esprit et de développer des compétences multiples.

Un.e étudiant.e en première année aura donc la possibilité de moduler les enseignements qu'il suivra, en choisissant :

MODULE 1 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 2 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 3: Autre discipline

MODULE 4 : Compétences transversales (langues, outils documentaires, compétences numériques, etc).

B3- Les Compétences, Engagement, Réflexions Citoyennes et Pratiques (CERCIP)

Cette unité **OBLIGATOIRE** est proposée dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 crédits européens.

Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'année universitaire (Cf. maquette d'enseignement).

Les étudiants inscrits en double-licence sont dispensés des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif seront consultables sur le site étudiant début septembre.

B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE** pour **l'obtention** de la Licence a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.



- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5) en distanciel
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conférences métiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises... Vous pouvez aussi réaliser un stage de découverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines expériences (jobs étudiants, activités associatives).





Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL. Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "Mode d'emploi du MOBIL" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

C-LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, ou dans le cadre du MOBIL ou du CERCIP.

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3ème année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université. Une convention impose également de joindre une attestation de responsabilité civile et un planning du déroulé du stage.
- Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

La convention doit IMPÉRATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DÉBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

rpro.univ-tours.fr

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose:

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'année
- Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider à cibler les bonnes entreprises, préparer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour découvrir un secteur d'activités ou un métier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour être visible des recruteurs partenaires
- Contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université de Tours
- Être informé.e des événements à ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc).





CONSIGNES ET MODALITÉS CONCERNANT LES STAGES EN LICENCE DE PSYCHOLOGIE

Merci de prendre connaissance de ce document avant de remplir vos conventions ou de solliciter les responsables

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ⇒ <u>Volume horaire à effectuer</u>: en L3 (stage obligatoire) => 35h de stage minimum et 105h maximum (volume à atteindre en un ou plusieurs stages). Pas de stage obligatoire en L1 ou L2.
- ⇒ <u>Période de stage</u> : à voir selon les années
- Date limite de signature des conventions de L3 : 6 mai 2024 (pour toutes situations particulières, veuillez prendre contact avec l'enseignant responsable des stages)
- Date de fin de stage de L3 : 24 mai 2024
- ⇒ Date de rendu du dossier de stage de L3 : 31 mai 2024
- Gratification: obligatoire si durée du stage supérieure à 308h
 Montant gratification à partir du 1^{er} janvier 2019 (si plus de 308h effectuées):
 3.75€ / heure de stage

577.50€ / mois minimum pour un stage à temps plein (35h)

Aide au calcul: www.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire

DÉROULEMENT SUR L'ANNÉE

ÉTAPES	PROCÉDURE
1) Création des conventions	Vérifier que la structure est référencée dans la base de données PStage (accès via votre ENT – onglet scolarité) en faisant une recherche d'établissement par N° de SIRET.
	Si l'établissement n'est pas répertorié, compléter la fiche de stage sur PStage (ne pas oublier le N° SIRET et le code NAF/APE) et l'envoyer par mail au référent stages Licence : Bertille JAMAIS (bertille.jamais@univ-tours.fr), afin qu'il puisse saisir l'établissement dans la base de données PStage.
	<u>Créer la convention et renseigner tous les champs</u> via PStage pour qu'elle soit complète (nombre d'heures, dates de début et de fin, tuteur, etc). Pour le champ « enseignant référent du stagiaire », remplir en mettant le nom du (de la) responsable des stages (L3) ou d'année (L1 et L2)
2) Impression des conventions	Lorsque votre convention est complète, télécharger le document (onglet « impression ») puis transmettez-le pour signatures.



3) Signature des conventions	Faites signer votre convention (dans l'ordre suivant):								
	Par le/la tuteur/ice de stage (celui/celle qui vous accueille) Par la direction de l'institution Par vous-même - Transmission de la convention au secrétariat - Et en dernier lieu par l'université (enseignant.e référent.e et doyen de l'UFR ASH) Date limite de signature des conventions : 17 mai 2024								
4) Envoi des conventions à l'université	Prévoir un délai de 15 jours entre la date d'envoi des conventions et la date de début de votre stage								
	Envoi au (bertille.jamais@univ-tours.fr) des documents obligatoires suivants :								
	 <u>Un exemplaire de la convention, signé</u> par la structure et par vous-même un <u>calendrier</u> détaillé de votre présence en stage (plages horaires par jour, à joindre même si horaires réguliers) 								
	 une <u>attestation d'assurance responsabilité civile</u> (disponible auprès de votre assurance habitation) 								
	Faire vérifier l'ensemble des documents auprès du secrétariat								
	Si tout est <u>complet</u> , bien renseigné et si les délais sont respectés, vos conventions seront mises à la <u>signature de l'enseignant e responsable</u> , <u>l'enseignant e référent e</u> ; puis, à <u>la signature du doyen</u> . Le <u>service de scolarité vous contactera</u> dès que vos conventions seront prêtes								
	Si votre dossier est <u>incomplet</u> il sera <u>mis en attente</u> du complément d'information et/ou des pièces annexes								
	Si votre dossier <u>ne respecte pas les délais de signature</u> (rappel : dépôt des conventions 15 jours avant le début du stage), vous <u>devrez différer le début de votre stage</u> et modifier vos conventions et votre calendrier								
5) Début du stage	Les conventions de stage doivent impérativement être signées avant le début effectif du stage par toutes les parties. A défaut, l'étudiant n'est pas couvert en cas d'accident, même par l'institution qui l'accueille.								
6) Avenant	 A établir (via PStage) en cas de modification du calendrier prévisionnel, par exemple si : le nombre d'heures de stage prévues dans la convention initiale a été modifié, que ce soit à la hausse ou à la baisse la date de début et/ou de fin est modifiée par rapport aux dates portées sur la convention une rupture conventionnelle du stage a lieu en accord avec la structure Dans la rubrique « motif », bien préciser le volume horaire prévisionnel (celui initialement prévu dans la convention) et le nouveau volume horaire fixé par cet avenant. 								
	Même procédure que les conventions pour la signature de l'avenant (joindre un calendrier modificatif)								



7) Attestation de	
stage	Ce document est généré et pré-rempli par PStage au moment de la création
	de votre convention.
	Si vous avez établit un avenant, il faudra utiliser une attestation de stage
	<u>vierge</u> sinon le nombre d'heures indiqué et/ou les dates seront erronés
	(document vierge à récupérer sur PStage).
	L'attestation de stage est à faire signer par votre structure d'accueil, à la fin de votre
	<u>stage</u>
8) TP suivi de stage	
	🖔 A voir selon l'année (obligatoire en L3).

Foire aux questions

• L'organisme assure qu'il a envoyé les conventions par voie postale mais le secrétariat ne les a pas reçues. Que se passe-t-il ?

L'organisme n'a pas dû renseigner l'adresse du secrétariat mais une adresse générale de l'université indiquée sur la convention. Vos documents se baladent donc dans les services...

De plus, vos conventions vont arriver incomplètes ; vous devrez venir apporter le calendrier et l'attestation d'assurance pour que l'université puisse signer...

Il est donc préférable de ne pas procéder de cette façon car cela entraîne une importante perte de temps et se termine souvent par l'obligation de décaler la date de début de stage pour respecter les délais de signature.

Je ne trouve pas de stage, je ne connais personne. Comment faire ?

En parler autour de vous à toutes occasions Utiliser les séances de TP suivi de stage pour faire le point Utiliser les ressources en ligne :

https://rpro.univ-tours.fr/

https://www.univ-tours.fr/formations/orientation-stage-emploi/trouver-un-stage-un-emploi/

Appuyer vos recherches sur les institutions, organismes connus pour avoir des prestations de psychologue Prendre contact avec les organismes pour connaître les noms et fonctions des psychologues Envoyer des lettres de motivation personnalisées

Faire des formations de la MOIP pour améliorer vos compétences à l'entretien (projet, motivation, etc.)

Questionner les enseignants et faire le point avec la responsable des stages avant que la situation ne soit critique

• Je souhaiterais faire un stage à l'étranger.

Prendre contact avec Caroline GIRAUDEAU (<u>caroline.giraudeau@univ-tours.fr</u>)
Informations sur les stages à l'étranger : <u>http://jeunes.gouv.fr/interministeriel/mobilite-internationale/emploi/article/stage-ou-job-saisonnier</u>

D- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.



Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseillée car c'est un atout sur votre CV.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le <u>www.univ-tours.fr/formations/Acquérir des compétences</u> supplémentaires/Certification en langues étrangères



E- LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, et vos capacités d'autonomie et d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

- ➤ En Europe: A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).
- ➤ Hors Europe: L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- ➤ Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le <u>www.univ-tours.fr</u> rubrique « International »,
- > Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- > Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- > Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le <u>www.univ-tours.fr</u> ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre à bien apprendre », « Etre plus performant e au moment des examens », « Assurer la présentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent également donner un point MOBIL.



Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations »

sur le site <u>www.univ-tours.fr</u> - Mèl : <u>clesdelareussite@univ-tours.fr</u>



G- MISSION EGALITE ET PREVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

La Mission Égalité de l'Université de Tours travaille à mettre en œuvre et à faire respecter les principes d'égalité, de parité et de mixité dans l'établissement et à lutter contre toutes formes de discrimination, de violence et de harcèlement afin de permettre à chacune et chacun de pouvoir étudier en toute sérénité.

Cellules d'écoute de l'université de Tours

Victimes ou témoins, ne restez pas seul-es : l'Université s'engage à vos côtés contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles, harcèlement, cyberharcèlement, discriminations, conflits.

Des cellules d'écoute dédiées, au fonctionnement collégial, composées de personnels, de professionnels, d'étudiantes et d'étudiants formés à ces thématiques peuvent vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches.

2 adresses pour demander de l'aide :

<u>vss@univ-tours.fr</u> (contre les violences sexistes et sexuelles) stop-discri.etu@univ-tours.fr (contre les discriminations et les harcèlements)

Correspondant es Égalité

Ce sont des personnels présents dans les composantes, les BU, le SSU et les services centraux, à votre disposition pour toute question en lien avec les questions d'égalité à l'Université. Comment les contacter ? https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/les-correspondantes-et-correspondants-egalite



III- Les Etudes de Psychologie

A- PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE PSYCHOLOGIE

Directrice du département : Christine POIRIER - christine.poirier@univ-tours.fr

Localisation + coordonnées du département

Université de Tours, Département de Psychologie, 3 rue des Tanneurs, 37041 Tours - Bureau 114

Horaires d'ouverture du bureau 114 :

Lundi, Mercredi, Jeudi: 9h-12h / 14h-16h

Mardi et Vendredi : 9h-12h / Fermé les après-midis

Noms et coordonnées des gestionnaires pédagogiques :

- L1 Bertille JAMAIS bertille.jamais@univ-tours.fr 02.47.36.64.32
- L2 Fanny COUPRY fanny.coupry@univ-tours.fr 02.47.36.67.01
- L3 Elodie BERGERET elodie.bergeret@univ-tours.fr 02.47.36.67.68
- M1-M2 Louis LETOURNEUR louis.letourneur@univ-tours.fr 02.47.36.65.14

Liste et coordonnées des responsables de diplôme et des enseignants

- Responsable Licence de Psychologie : Célia Maintenant celia.maintenant@univ-tours.fr et Alain Taliercio alain.taliercio@univ-tours.fr
- Responsable Licence 1 :
- Responsable Licence 2 : Catherine Hervé catherine.herve@univ-tours.fr
- Responsable Licence 3 : Océane Agli oceane.agli@univ-tours.fr

Les enseignants de département de psychologie

Enseignants permanents:	Bureau	Téléphone	Courriers électroniques
Océane AGLI	408B	02.47.36.65.56	oceane.agli@univ-tours.fr
Colette AGUERRE	415	02.47.36.66.85	colette.aguerre@univ-tours.fr
Lucie ANGEL	330	02.47.36.67.56	lucie.angel@univ-tours.fr
Nathalie BAILLY	408 B	02.47.36.65.56	nathalie.bailly@univ-tours.fr
Servane BARRAULT	415	02.47.36.66.85	servane.barrault@univ-tours.fr
Séverine CHEVALIER	412	02.47.36.65.54	severine.chevalier@univ-tours.fr
David CLARYS	330	02.47.36.81.51	david.clarys@univ-tours.fr
Robert COURTOIS	408	02.47.36.66.67	robert.courtois@univ-tours.fr
Mathilde DUFLOS			mathilde.duflos@univ-tours.fr
Sarah EL ARCHI			sarah.elharchi@univ-tours.fr
Séverine FAY	330	02.47.36.81.53	severine.fay@univ-tours.fr
Evelyne FOUQUEREAU	412	02.47.36.65.54	evelyne.fouquereau@univ-tours.fr
Nicolas GILLET	412	02.47.36.65.54	nicolas.gillet@univ-tours.fr
Caroline GIRAUDEAU	415 B	02.47.36.65.52	caroline.giraudeau@univ-tours.fr
Catherine HERVÉ	411	02.47.36.66.59	catherine.herve@univ-tours.fr
Isabelle HUART	412	02.47.36.65.54	isabelle.huart@univ-tours.fr
Hajer KACHOURI			hajer.kachouri@univ-tours.fr
Sabine MACIASZCZYK-JEDEAU	415 B	02.47.36.65.52	sabine.maciaszczyk@univ-tours.fr
Célia MAINTENANT	417	02.47.36.67.21	celia.maintenant@univ-tours.fr
René MOKOUNKOLO	411	02.47.36.66.59	rene.mokounkolo@univ-tours.fr



417		Ilona.moutoussamy@univ-tours.fr
447		
41/	02.47.36.67.21	valerie.pennequin@univ-tours.fr
417	02.47.36.67.21	sophie.pivry@univ-tours.fr
408	02.47.36.66.67	thierry.plaie@univ-tours.fr
415B	02.47.36.65.52	christine.poirier@univ-tours.fr
408B	02.47.36.65.56	kristell.pothier@univ-tours.fr
415	02.47.36.66.85	Aurelien.ribadier@univ-tours.fr
330	02.47.36.81.54	laurence.taconnat@univ-tours.fr
409	02.47.36.67.22	alain.taliercio@univ-tours.fr
408 B	02.47.36.65.56	daniel.tron@univ-tours.fr
		alexis.vancappel@univ-tours.fr
330	02.47.36.81.51	sandrine.vanneste@univ-tours.fr
411		geoffrey.ventalon@univ-tours.fr
	408 415B 408B 415 330 409 408 B	417 02.47.36.67.21 408 02.47.36.66.67 415B 02.47.36.65.52 408B 02.47.36.65.56 415 02.47.36.66.85 330 02.47.36.81.54 409 02.47.36.67.22 408 B 02.47.36.65.56

Les enseignants du département de neurosciences

ENSEIGNANTS	Bureau	Téléphone	Courriers électroniques
Arnaud AUBERT		02.47.36.69.99	arnaud.aubert@univ-tours.fr
Catherine BELZUNG	Bat L – s280 - GRANDMONT	02.47.36.69.94	catherine.belzung@univ-tours.fr
Frédéric BRIEND	CHRU – Pédopsy. – TONNELLE		frederic.briend@univ-tours.fr
Mathieu FONTENEAU	Bât. L. s290 - GRANDMONT	02 47 36 69 97	mathieu.fonteneau@univ-tours.fr
Nadine FRESQUET	Bat I : 1030 - GRANDMONT	02.47.36.69.65	nadine.fresquet@univ-tours.fr
Laurent GALINEAU	Bât Planiol - TONNELLE	02.47.36.72.54	laurent.galineau@univ-tours.fr
Samuel LEMAN	Bat L - s290 - GRANDMONT	02.47.36.69.97	samuel.leman@univ-tours.fr
Frédéric MINIER	Bât Planiol - TONNELLE	02.47.36.61.48	frederic.minier@univ-tours.fr

B- PRÉSENTATION DE LA LICENCE DE PSYCHOLOGIE

L'objectif principal est de rendre accessibles aux étudiants les principaux concepts et paradigmes des différents champs de la psychologie ainsi que de leur permettre de développer leur culture générale.

La licence mention Psychologie permet d'acquérir :

- des connaissances théoriques et méthodologiques dans l'ensemble des champs de la discipline (psychologie cognitive, sociale, du développement, clinique et pathologique, psychobiologie)
- une culture générale dans les autres branches des sciences humaines et sociales (Philosophie, Sociologie...).

Une spécialisation progressive est proposée permettant de guider les étudiants dans leur choix de spécialité s'ils souhaitent poursuivre en Master et de les préparer au mieux à cette poursuite d'étude et au métier de psychologue.

La formation comporte à chaque semestre :

- 2 modules disciplinaires obligatoires présentant l'ensemble des différentes sous-disciplines (Psychologie cognitive, Psychologie sociale, Psychologie du développement, Psychologie clinique et pathologique, Psychobiologie, Psychogérontologie et Psychologie du travail).
- 1 module d'ouverture en L1 qui permet à l'étudiant de découvrir d'autres disciplinaires en sciences humaines et sociales. 1 module d'approfondissement pour les étudiants de L2 et L3 qui permet d'approfondir les sous-disciplines suivantes : psychologie du développement, psychogérontologie, psychologie cognitive, psychologie du travail, psychobiologie et psychologie clinique.
- 1 module de compétences transversales qui comprend des enseignements de statistiques, d'informatique, d'anglais et de méthodologie générale.



- Un stage et un TER (travaux d'étude et de recherche) sont proposés en L3.

Après avoir suivi cette licence, l'étudiant sera capable de :

- Mobiliser les principaux concepts et théories de la discipline
- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en repérant les connaissances, concepts ou techniques pertinents
- Appliquer de façon appropriée les différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline (entretien, enquête, observation, expérimentation)
- Appliquer les traitements statistiques appropriés à l'analyse du comportement humain
- Elaborer une problématique de recherche et tenter d'y apporter des réponses à la fois théoriques et pratiques
- Accompagner les publics à problématiques spécifiques (situation de handicap, précarité, décrochage...)
- Maîtriser la déontologie et l'éthique scientifique en psychologie

<u>B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Licence</u>

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national.

Celles-ci font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement <u>au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement</u> et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Mode de contrôle – Sessions - Information (article 3 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université de Tours)

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments constitutifs (EC), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage.

Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ». Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Anonymat des copies (cf. article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

Capitalisation – Compensation - Report de notes - Validation (cf. article 5 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) qui peuvent rassembler différents éléments constitutifs (EC).



Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Toutefois, pour les étudiants de Licence venant d'autres Universités françaises poursuivant leurs études dans la même mention (et la même spécialité pour les langues) la commission pédagogique, doit reporter la note du ou des semestres acquis par l'étudiant. La commission, souveraine, est libre de reporter ou non les notes des éléments constitutifs ou éléments constitutifs européens si l'étudiant n'a pas obtenu l'intégralité d'un semestre.

Le semestre est validé par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).

L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.

L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC de l'UE;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le
- semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque filière définit pour tous les éléments constitutifs ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire.

Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Toute absence justifiée (ABJ) vaut 0/20 dans le calcul de votre moyenne. Ceci afin de ne pas entrainer une défaillance et de permettre -selon les moyennes générales - de valider le semestre malgré cette absence.

Règles de progression (article. 6 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université de Tours)

L'inscription administrative étant annuelle : l'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1^{ère} année (S1 + S2), puis en Licence 2^{ème} année (S3 + S4), et enfin en Licence 3^{ème} année (S5 + S6)

- L'étudiant ayant validé son année d'inscription (soit par validation des deux semestres, soit par compensation entre les deux semestres), est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.

Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions :

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de Licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de Licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de Licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE de L2.
- En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.



La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.

En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Jury (cf. article 7 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Un jury est nommé par année d'études.

Il délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque année. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Délivrance du diplôme de Licence (cf. article 8 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La délivrance du diplôme et du grade de Licence est prononcée après délibération du jury.

Le calcul de la validation de la Licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années <u>et à condition que l'étudiant</u> <u>ait validé chacune des trois années</u>. Le grade de Licence confère 180 crédits (ECTS).

Mentions de réussite (cf. article 9 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de Licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de Licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Publication des résultats, communication des copies (cf. article 10 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné. Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom. Les résultats sont publiés sur l'Environnement Numérique de Travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury

Les étudiants ont droit sur leur demande, et, dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat**, *qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre*, est assimilé à une fraude.

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

- 1° L'avertissement;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.



B2- Présentation de la Licence 1ère Année (L1)

Nom de la responsable d'année :

B2.1- Maquette de LICENCE 1

Eléments pédagogiques	СМ	TD	TP	Responsable	Contenus
1ER SEMESTRE (S1)					
Module 1.1 Psychologie générale	56	16	0		
EP.1.1.1. Concepts fondamentaux en psychologie	24			S. Vanneste	Concepts de psychologie générale (conscience, intelligence, personnalité)
EP.1.1.2. Histoire et épistémologie de la psychologie	20			N. Bailly	Fondements épistémologiques de la psychologie de l'antiquité aux années 1950.
EP.1.1.3 Principes d'analyse statistique en psychologie	12	16		A. Taliercio	Principes d'analyse descriptive
Module 1.2 Enseignements fondamentaux de psychologie	64	0	0		
EP.1.2.1. Psychologie clinique	16			S. Barrault	Introduction à la psychologie clinique et à la psychopathologie
EP.1.2.2. Psychologie cognitive	16			L. Angel, S. Fay	Introduction à la psychologie cognitive : théories et méthodes
EP.1.2.3. Psychologie du développement	16			C.Maintenant C. Giraudeau	Modèles et méthodes en psychologie du développement
EP.1.2.4. Psychologie sociale	16			C. Hervé	Introduction à la psychologie sociale
Module 1.3. – Introduction aux sciences humaines et sociales (Choix d'un bloc de 2 disciplines)	40	0	0		
Bloc 1					
EP.1.3.1. Histoire de l'art	20				
EP. 1.3.2. Musicologie	20			O. Cullin	Introduction à la psychologie de la musique : de la musicologie aux neurosciences
Bloc 2					
EP.1.3.3. Histoire	20			B. Laurioux	Histoire du corps au Moyen-âge
EP.1.3.4. Criminologie	20			V. Tellier	Facteurs de criminalité et étude des moyens de lutte contre la délinquance.
Bloc 3					
EP.1.3.5. Anthropologie	20			G.Etienne	Individu & Culture, des sociétés lointaines aux salles de consultation
EP.1.3.6. Philosophie	20			F. Métivier	La question du bonheur
Module 1.4 - Compétences transversales	0	42	0		
EP.1.4.1. Expression orale et écrite		12		M. Proshina - D. Guignebert	Maîtrise des argumentaires et de l'expression orale, ainsi que maîtrise de la langue écrite
EP.1.4.2. Compétences informationnelles		2		N. Bertin	Découvrir la BU et ses services
EP.1.4.3. Accompagnement personnalisé		10		S. Vanneste	Réussir à l'université : Encadrement pédagogique, tutorat
EP.1.4.4. Anglais		18		D. Tron	Anglais spécialisé en psychologie
Total 1er semestre (S1)	160	58	0		



Eléments pédagogiques	СМ	TD	TP		
2EME SEMESTRE (S2)					
Module 2.1 Enseignements fondamentaux de psychologie	40	24	0		
EP.2.1.1. Psychologie clinique	20			C. Aguerre S. Barrault	Savoirs fondamentaux en psychopathologie clinique
LF.2.1.1. FSychologie chinique		12		C. Aguerre S. Barrault	Savoirs fondamentaux en psychopathologie clinique
EP.2.1.2. Psychologie cognitive	20			S. Fay	Perception, attention, représentations et apprentissage
LF.2.1.2. Psychologie Cognitive		12		I.Moutoussamy	Initiation à la démarche expérimentale en psychologie cognitive
Module 2.2 Enseignements fondamentaux de psychologie	40	24	0		
FD 2.2.1 Developerie du dévelopment	20			C. Poirier	Modèles et méthodes en psychologie du
EP.2.2.1. Psychologie du développement		12		S. Maciaszczyk	développement
EP.2.2.2. Psychologie sociale	20			R. Mokounkolo	Les relations inter et intragroupes
		12		R. Mokounkolo	Etude de textes actuels en psychologie sociale
Module 2.3. – Introduction aux sciences humaines et sociales (Choix d'un bloc de 2 disciplines)	40	0	0		
Bloc 1					
EP.2.3.1.	20				
EP.2.3.2. Histoire	20			A. Heller, S. Sauget	Histoire de la famille, Antiquité et époque contemporaine
Bloc 2					
EP.2.3.5. Philosophie	20			P. Bretaudière	Les fondements philosophiques de la psychologie contemporaine
EP.2.3.6. Histoire de l'art	20				
Bloc 3					
EP.2.3.3. Droit pénal	20			M. Luigi	Introduction au droit pénal
EP.2.3.4. Sciences de l'éducation	20				Introduction aux sciences de l'éducation
Module 2.4 Compétences transversales	18	46	0		
EP.2.4.1. Anglais		18		D. Tron	Anglais spécialisé en psychologie
EP.2.4.2. Biologie	18	18		L. Galineau	Biologie générale
EP.2.4.3. Compétences informationnelles		2		Ch. Hervé	Recherche sur internet, ressources en ligne, sensibilisation au plagiat
EP.2.4.4. Accompagnement personnalisé		8		S. Vanneste	Réussir à l'université : Encadrement pédagogique, tutorat
MOBIL	2	4		C. Poirier	Méthodologie de recherche en orientation
Total 2ème semestre (S2)	140	98	0		
Total Licence 1ère année	300	156	0		



B2.2- Modalités de contrôle des connaissances de la LICENCE 1

Régime spécial d'études : voir 5-Contrôle des Connaissances, dans les Dispositions concernant les étudiants inscrits en régime spécial d'études.

CC: Contrôle Continu - **ET**: Examen Terminal - **E**: Ecrit - **O**: Oral

			F	REGIME	GENERA	L		REGII	ME SPEC	IAL D'ET	UDES
	ECTS	•	Session 1 Session 2				2	Sess	ion 1	Session 2	
Eléments pédagogiques		Type contr ôle	Type d'épr euve	Coeff	Type contr ôle	Type d'épr euve	Coeff	Type d'épr euve	Coeff	Type d'épr euve	Coeff
1 ^{er} semestre (S1)											
Module 1.1 Psychologie générale	8			8			8		8		8
EP.1.1.1. Concepts fondamentaux en psychologie	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.1.1.2. Histoire et épistémologie de la psychologie.	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.1.1.3. Principes d'analyse statistique en psychologie	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 1.2 Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.1.2.1. Psychologie clinique EP.1.2.2. Psychologie cognitive EP.1.2.3. Psychologie du développement EP.1.2.4. Psychologie sociale	8	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 1.3. – Introduction aux sciences humaines et sociales	8			8			8		8		8
Bloc 1											
EP.1.3.1. Histoire de l'art	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.1.3.2. Musicologie	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Bloc 2											
EP.1.3.3. Histoire	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.1.3.4. Criminologie	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Bloc 3											
EP.1.3.5. Anthropologie	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.1.3.6 Philosophie	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 1.4 - Compétences transversales	6			6			6		6		6
EP.1.4.1. Expression orale et écrite	3	CC	E et O	1	ET	E	1	E	1	E	1



EP.1.4.2. Compétences		QP	QP					QP			
informationnelles		ζ.	ζ.					ζ.			
EP.1.4.3. Accompagnement		QP	QP					QP			
personnalisé		Α.									
EP.1.4.4. Anglais	3	СС	E et O	1	ET	E	1	E	1	E	1
Total 1 ^{er} semestre (S1)	30			30			30		30		30
	ECTS			Coef			Coef		Coef		Coef
Eléments pédagogiques	20.0			G 00.			000.		000.		•
2ème semestre (S2)											
Module 2.1 Enseignements											
fondamentaux de	8			8			8		8		8
psychologie											
EP.2.1.1 . Psychologie											
clinique	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.1.2. Psychologie											
cognitive	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2.2 Enseignements											
fondamentaux de	8			8			8		8		8
psychologie											
EP.2.2.1. Psychologie du											
développement	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.2.2. Psychologie sociale	4	СС	E	1	ET	E	1	Е	1	Е	1
Module 2.3. – Introduction	4	CC			EI		-	-		-	-
aux sciences humaines et	8			8			8		8		8
sociales	٥			0			0		0		٥
Bloc 1											
	_										
EP.2.3.1.	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.3.2. Histoire	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Bloc 2											
EP.2.3.3. Philosophie	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.3.4. Histoire de l'art	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Bloc 3	-		_	_		_		_	_	_	_
EP.2.3.5. Droit pénal						_			_		_
•	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.3.6. Sciences de	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
l'éducation											
Module 2.4 Compétences	6			6			6		6		6
transversales											
EP.2.4.1. Anglais	3	cc	E et	1	ET	E	1	E	1	E	1
ED 2 4 2 Di-li-			0					_		_	
EP.2.4.2. Biologie	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP.2.4.3. Compétences		QP	QP					QP			
informationnelles											
EP.2.4.4. Accompagnement		QP	QP					QP			
personnalisé											
MOBIL											
Total 2 ^{ème} semestre (S2)	30			30			30		30		30
Total Licence 1ère année	60			60			60		60		60



B3- <u>Présentation de la Licence 2ère Année</u> (L2)

Nom de la responsable : Catherine HERVE B3.1- Maquette de LICENCE 2

Eléments pédagogiques	СМ	TD	ТР	Responsable	Contenu		
3EME SEMESTRE (S3)	-						
Module 3.1 Enseignements							
fondamentaux de psychologie	36	36	0				
ED 2.1.1 Developing digitation	12			C Aguaga	Les grands courants de la psychologie clinique et de la psychopathologie		
EP.3.1.1. Psychologie clinique		12		C. Aguerre	ciinique et de la psychopathologie		
	12	12					
EP.3.1.2. Psychologie du développement	12	12		C. Maintenant	Psychologie du développement : Enfance		
	12				Psychologie sociale appliquée		
EP.3.1.3. Psychologie sociale		12		S. Chevalier	Pratique de la recherche en psychologie sociale		
Module 3.2 Enseignements					Sociale		
fondamentaux de psychologie	24	36	0				
	12						
EP.3.2.1. Psychobiologie		12		S. Leman	Neuro-anatomie fonctionnelle et clinique		
	12			S. Fay	La mémoire		
 EP.3.2.2. Psychologie cognitive	12			3. гау	20		
		12		L. Taconnat	Analyse d'articles en psychologie cognitive		
EP.3.2.3. Psychométrie		12			Validation psychométrique des questionnaires en psychologie		
Module 3.3 Approfondissement en	26	24			queen en perfente gre		
psychologie	36	24	0				
EP.3.3.1. Psychologie du travail	12			N. Gillet	Introduction à la psychologie du travail		
En 3.3.1. I Sychologic du truvuii		12		TV. Gillet	Psychosociologie des situations de travail		
	12			K. Pothier	Qu'est-ce que vieillir ? Histoire de la		
EP.3.3.2. Psychogérontologie				E. Van	gérontologie		
		12		Dendaele			
EP 3.3. 1 option au choix							
EP.3.3.3. Option psychologie clinique	12			S. Barrault	Ethique et pratique du psychologue clinicien		
EP.3.3.4. Option psychologie du développement	12			C. Giraudeau	Psychologie du développement : famille		
				L. Angel	et générations		
EP.3.3.5. Option psychologie cognitive	12			S. Fay	Conscience et cognition		
EP.3.3.6. Option psychobiologie	12			A. Aubert	Psychologie et Évolution		
Module 3.4 Compétences transversales	12	62	0				
EP.3.4.1. Anglais		18		D. Tron			
EP.3.4.2. Principes d'analyse statistique	42				Principes d'analyse des distributions et		
en psychologie	12	12		D. Clarys	des probabilités		
EP.3.4.3. Documentation et citoyenneté,		2		Ch. Hervé	Evaluation de l'information, réseaux		
E-réputation					sociaux, identité numérique		
EP.3.4.4. Compétences numériques		10					
EP.3.4.5. CERCIP		20			Compétences, Engagement, Réflexion Citoyenne et Pratiques		
MOBIL	2	2		C. Poirier			
Total 3ème semestre (S3)		160	0				



	110						
Eléments pédagogiques	СМ	TD	ТР				
	Civi		•••				
4EME SEMESTRE (S4)							
Module 4.1 Enseignements fondamentaux de psychologie	36	36	0				
EP.4.1.1. Psychologie clinique	12			G.Baudin	Psychopathologie de l'adulte.		
		12		G.Bauuiii	rsychopathologie de l'addite.		
EP.4.1.2. Psychologie du développement	12			C. Poirier	Psychologie du développement : de		
		12		C. Giraudeau	l'adolescent au jeune adulte		
EP.4.1.3. Psychologie du travail	12			S. Chevalier	Attitudes et comportements au travail		
		12		N. Gillet	Enquête en psychologie du travail		
Module 4.2 Enseignements fondamentaux de psychologie	36	36	0				
ED 4.2.4 Developed and a secretive	12			L. Taconnat	Fonctions exécutives et métacognition		
EP.4.2.1. Psychologie cognitive		12		S. Fay	Expérimentation en psychologie cognitive		
	12				Neurophysiologie et		
EP.4.2.2. Psychobiologie		12		N. Fresquet	Psychopharmacologie		
				O. Agli	Interventions non médicamenteuses		
EP.4.2.3. Psychogérontologie	12	12		O. Agli	auprès des personnes âgées		
Module 4.3 Approfondissement en		12		O. Agii	Exposés sur les INM en gérontologie		
psychologie	60	0	0				
1 option au choix							
EP.4.3.1. Psychogérontologie	20			G. Ventalon	Qualité de vie et Personnes âgées		
EP.4.3.2. Psychologie du développement	20			C. Maintenant	Développement des représentations		
1 option au choix							
EP.4.3.3. Psychologie cognitive	20			D. Clarys	Introduction à la psychopathologie cognitive		
EP.4.3.4. Psychologie du travail	20			R. Mokounkolo	Psychologie interculturelle du travail		
1 option au choix							
EP.4.3.5. Psychobiologie	20			N. Fresquet	Neurobiologie du comportement		
EP.4.3.6. Psychologie clinique	20			C. Aguerre, S. Pivry, R. Courtois	Psychologie de la santé et maladies somatiques		
Module 4.4 Compétences	12	42	0	20411013	Johnstiques		
transversales	12						
EP.4.4.1. Anglais		18		D. Tron	Dringings d'analyse d'homogénéité :		
EP.4.4.2. Principes d'analyse statistique en psychologie	12	12		T. Plaie	Principes d'analyse d'homogénéité : moyennes et fréquences		
EP.4.4.3. Compétences		_	<u> </u>	GL II '	Droit d'auteur, citation des sources,		
informationnelles: perfectionnement		2		Ch. Hervé	plagiat,		
EP.4.4.4. Compétences numériques		10					
MOBIL				C. Poirier	Méthodologie de recherche en orientation		
Total 4ème semestre (S4)	144	114	0				
Total Licence 2ème année	254	274	0				



B3.2- Modalités de contrôle des connaissances de LICENCE 2

Régime spécial d'études : voir 5-Contrôle des Connaissances, dans les Dispositions concernant les étudiants inscrits en régime spécial d'études.

CC: Contrôle Continu - **ET**: Examen Terminal - **E**: Ecrit - **O**: Oral

		REGIME	GENER	 4L				RI	GIME SPE	CIAL D)'ETUDES
	_	Session	1		Ses	ssion 2		Session 1			ession 2
	E C T S	Type contrôle	Type d'épr euve	Coef	Typ e cont rôle	Type épre uve	Coef	Typ e d'é pre uve	Coef	Ty pe d'é pre uv e	Coeff
3ème semestre (S3)											
Module 3.1 Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.3.1.1. Psychologie clinique	3	СС	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.3.1.2. Psychologie du développement	3	СС	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.3.1.3. Psychologie sociale	2	СС	E	1	E T	E	1	Е	1	Е	1
Module 3.2 Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.3.2.1. Psychobiologie	3	ET	E	1	E T	Е	1	E	1	E	1
EP.3.2.2. Psychologie cognitive	3	CC	E	1	E T	E	1	Е	1	E	1
EP 3.2.3. Psychométrie	2	CC	Е	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 3.3 Approfondissement en psychologie	8			8			8		8		8
EP.3.3.1. Psychologie du travail	3	СС	E	1	E T	Е	1	Е	1	Е	1
EP.3.3.2. Psychogérontologie 1 option au choix	3	СС	E	1	E T	E	1	E	1	Е	1
EP.3.3.3. Option psychologie clinique	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.3.3.4. Option psychologie du développement	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	Е	1
EP.3.3.5. Option psychologie cognitive	2	ET	E	1	E T	Е	1	Е	1	Е	1
EP.3.3.6. Option psychobiologie	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	Е	1



Module 3.4 Compétences transversales	6			6			6		6		6
EP.3.4.1. Anglais	1	СС	E et O	2	E T	E	2	E	2	E	2
EP.3.4.2. Principes d'analyse statistique en psychologie	2	ET	E	2	E T	Е	2	E	2	Е	2
EP.3.4.3. Documentation et citoyenneté, E-réputation		QP	QP					QP			
EP.3.4.4. Compétences numériques	1	CC	E	1	E T	E	1	Е	1	Е	1
EP.3.4.5. CERCIP	2	ET	E	1	E T	Е	1	E	1	Е	1
MOBIL											
Total 3 ^{ème} semestre (S3)	3 0			30			30		30		30
Eléments pédagogiques	E C T S			Co ef			Coef		Coef		Coef
4ème semestre (S4)											
Module 4.1 Enseignements fondamentaux de	8			8			8		8		8
psychologie EP.4.1.1. Psychologie clinique	3	СС	E	1	E T	E	1	E	1	Е	1
EP.4.1.2. Psychologie du développement	2	СС	E	1	E T	E	1	Е	1	Е	1
EP.4.1.3. Psychologie du travail	3	CC	E	1	E T	Е	1	E	1	Е	1
Module 4.2 Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.4.2.1. Psychologie cognitive	3	СС	Е	1	E T	E	1	E	1	Е	1
EP.4.2.2. Psychobiologie	3	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.4.2.3. Psychogérontologie	2	CC	Е	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 4.3 Approfondissement en psychologie	8			8			8		8		8
1 option au choix											
EP.4.3.1. Psychogérontologie	3	ET	E	1	E T	E	1	Е	1	Е	1
EP.4.3.2. Psychologie du développement	3	ET	E	1	E T	E	1	Е	1	Е	1
1 option au choix											



EP.4.3.3. Psychologie cognitive	2	ET	E	1	E T	E	1	Е	1	E	1
EP.4.3.4. Psychologie du travail	2	ET	E	1	E T	E	1	Е	1	E	1
1 option au choix											
EP.4.3.5. Psychobiologie	3	ET	E	1	E T	E	1	Е	1	E	1
EP.4.3.6. Psychologie clinique	3	ET	E	1	E T	E	1	Е	1	E	1
Module 4.4 Compétences transversales	6			6			6		6		6
EP.4.4.1. Anglais	2	СС	E et O	2	E T	E	2	E	2	E	2
EP.4.4.2. Principes d'analyse statistique en psychologie	3	ET	E	2	E T	E	2	Е	2	E	2
EP.4.4.3. Compétences informationnelles : perfectionnement		QP	QP					QP			
EP.4.4.4. Compétences numériques	1	СС	E	1	E T	E	1	Е	1	E	1
MOBIL											
Total 4 ème semestre (S4)	3			30			30		30		30
Total Licence 2ème année	6 0			60			60		60		60



B4- Présentation de la Licence 3ème Année (L3)

Nom de la responsable : Océane AGLI

Pour rappel, les cours de la promotion de L3 pour l'année 2023-2024 seront délocalisés sur le site GRANDMONT. Cela concerne tous les cours (CM, TD et TP), sauf les TD de statistiques et d'anglais.

B4.1- Maquette de LICENCE 3

El	éments pédagogiques	СМ	TD	TP	Responsable	Contenu
5EME SEM	ESTRE (S5)					
Module 5.	1 Enseignements taux de psychologie	36	36	0		
EP.5.1.1. P	sychologie clinique	12	12		A. Ribadier	Psychopathologie de l'enfant.
EP.5.1.2. P	sychologie cognitive	12			S. Vanneste	Introduction à la neuropsychologie et à la psychopathologie cognitive
			12			Neuropsychologie clinique
EP.5.1.3. P	sychologie du développement	12	12		M. Duflos	Évaluation des Trajectoires développementales : bilan cognitif et outil (WISC V)
	2 Enseignements taux de psychologie	34	26	12		
ED E 2.4 D	avala al a ata divikua vati	12			R. Mokounkolo	Diversité en contexte de travail
EP.5.2.1. P	sychologie du travail		12		R. Mokounkolo	Interventions en psychologie du travail
		12			G. Ventalon	Les modèles théoriques du vieillissement
EP.5.2.2. P	EP.5.2.2. Psychogérontologie		12		O. Agli	Illustrations des modèles théoriques en psychogérontologie
ED E 2.2 Dayshahiologia		10			N. Fresquet	Neurophysiologie des fonctions
	EP.5.2.3. Psychobiologie		2	12	L. Galineau	sensorielles et attentionnelles
Module 5. psychologi	3 Approfondissement en e	60	0	12		
1 option	EP.5.3.1. Psychogérontologie	20			N. Bailly	Enjeux et défis de l'intergénérationnel
au choix	EP.5.3.2. Psychologie du développement	20			C. Poirier	Psychologie de l'éducation
1 option	EP.5.3.3. Psychologie cognitive	20			J.Villatte	Introduction à l'ergonomie cognitive
au choix	EP.5.3.4. Psychologie du travail	20			E. Fouquereau	Problématiques d'études et d'interventions actuelles
1 option	EP.5.3.5. Psychobiologie	20			L. Galineau	Neurophysiopathologie
au choix	EP.5.3.6. Psychologie clinique	20			S. Barrault	Troubles externalisés
EP.5.3.7. T	ER*			16	M. Duflos	Travaux d'Etude et de Recherche
Module 5. transversa	4 Compétences les	12	30	0		
EP.5.4.1. P en psychol	rincipes d'analyse statistique ogie	12	12		A. Taliercio	Principes d'analyse des variances et de normalité de distribution
EP.5.4.2. A	nglais		18		D. Tron	
MOBIL		2	4		C. Poirier	Méthodologie de recherche en orientation
Total 5em	e semestre (S5)	144	96	24		



Eléme	nts pédagogiques	СМ	TD	TP							
6EME SEMESTR											
Module 6.1 E fondamentaux		36	36	0							
EP.6.1.1. Psycho	ologie clinique	12			- R. Courtois	Psychopathologie de l'adolescent.					
			12			,					
EP.6.1.2. Psycho	ologie cognitive	12			D. Clarys S. Vanneste	Domaines d'application de la Psychologie Cognitive					
			12		A.Launay	Recherche appliquée en psychologie cognitive					
5D C 4 2 D		12			S. Pivry	Trajectoire développementale dans le contexte du handicap					
EP.6.1.3. Psycho	ologie du développement		12		S. Pivry	Trajectoire développementale dans le contexte du handicap					
Module 6.2 E fondamentaux		36	24	12							
EP.6.2.1. Psycho	ologie du travail	12	12		S. Chevalier	Recrutement et évaluation des personnels					
		12			J. Mille	Les déterminants du bien-être					
EP.6.2.2. Psycho	ogérontologie		12		G. Ventalon	Les tests en gérontologie ; compréhension et usage					
EP.6.2.3. Psychobiologie		12			A. Aubert M. Fonteneau	Neurobiologie de la mémoire – Neurobiologie des émotions					
Module 6.3 A	approfondissement en	10	18	12							
	EP.6.3.1. Psychologie clinique	10	10		A. Ribadier	Observation et examen psychologique du bébé et du jeune enfant.					
	EP.6.3.2. Psychologie du développement	10	10		_	Recherches actuelles en psychologie du développement					
Choix d'UN	EP.6.3.3.	10	10		J.Villatte	Pourquoi certaines personnes vieillissent moins vite ?					
enseignement disciplinaire	Psychogérontologie		10		I. Moutoussamy						
	EP.6.3.4. Psychologie du	10			N. Gillet	Santé et qualité de vie au travail					
	travail		10		N. Gillet	Interventions en psychologie du travail					
	EP.6.3.5. Neurosciences cognitives	10	10		C. Belzung	Neurosciences cognitives : développement cérébral, neuroplasticité					
	de stage (stage entre 35h		10		A. Vancappel	,					
et 105h00)* Module 6.4. – (Compétences	29	28	0							
transversales EP.6.4.1. Princip	pes d'analyse statistique			0		Principes d'analyse des données non					
en psychologie		9	10		A. Taliercio D. Tron	paramétriques					
EP.6.4.2. Anglai		20	18		D. HOH	Compétences, Engagement, Réflexion					
MOBIL					C. Poirier	Citoyenne et Pratiques Méthodologie de recherche en orientation					



Total 6 ^{ème} semestre (S6)	111	10 6	12	
Total Licence 3 ^{ème} année	255	20 2	36	

^{*}L'EP. 5.3.7 TER est validé à condition d'avoir assisté aux TP de TER au semestre 5 (12 heures TP) ET au semestre 6 (04 heures TP) et d'avoir réalisé un rapport.

B4.2- Modalités de contrôle de connaissances de LICENCE 3

Régime spécial d'études : voir 5-Contrôle des Connaissances, dans les Dispositions concernant les étudiants inscrits en régime spécial d'études.

CC: Contrôle Continu - ET: Examen Terminal - E: Ecrit - O: Oral - QP: Quitus de présence

	REGIME GENERAL							REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1 Session 2						Sess	Session 1		sion 2
	ECTS	Type cont rôle	Type d'épre uve	Coe f	Typ e con trôl e	Type d'ép reuv e	Coef	Type d'ép reuv e	Coef	Type d'ép reuv e	Coef
5 ^{ème} semestre (\$5)											
Module 5.1. – Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.5.1.1. Psychologie clinique	2	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.1.2. Psychologie cognitive	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.1.3. Psychologie du développement	3	CC	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 5.2. – Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.5.2.1. Psychologie du travail	3	СС	E	1	E T	E	1	Е	1	Е	1
EP.5.2.2. Psychogérontologie	3	СС	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.2.3. Psychobiologie	2	CC + ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 5.3. – Approfondissement en psychologie	8			8			8		8		8

^{*}L'EP. 6.3.6 Suivi de stage est validé à condition d'avoir assisté aux TD de suivi de stage au semestre 6 (08 heures TD), d'avoir réalisé un stage d'au moins 35 heures et d'avoir rendu un rapport de stage.



4											
1 option au choix	_		_	_	_	_	_	_	_	_	_
EP.5.3.1. Psychogérontologie	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.3.2. Psychologie du développement	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
1 option au choix											
EP.5.3.3. Psychologie cognitive	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.3.4. Psychologie du travail	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
1 option au choix											
EP.5.3.5. Psychobiologie	2	ET	Е	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.3.6. Psychologie clinique	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.3.7. TER	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 5.4. – Compétences transversales	6			6			6		6		6
EP.5.4.1. Principes d'analyse statistique en psychologie	3	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.5.4.2. Anglais	3	CC	E et O	1	E T	E	1	E	1	E	1
MOBIL											
Total 5eme semestre (S5)	30			3 0			30		30		30
Eléments pédagogiques	ECTS			C o e f			Co ef		Co ef		Co ef
6ème semestre (S6)											
Module 6.1. – Enseignements fondamentaux de psychologie	8			8			8		8		8
EP.6.1.1. Psychologie clinique	3	СС	E	1	E T	Е	1	Е	1	E	1
EP.6.1.2. Psychologie cognitive	2	СС	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.1.3. Psychologie du	3	СС	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
développement											
développement Module 6.2. – Enseignements fondamentaux de psychologie EP.6.2.1. Psychologie du	8			8			8		8		8



EP.6.2.2. Psychogérontologie	3	СС	Е	1	E T	E	1	Е	1	E	1
EP.6.2.3. Psychobiologie	3	CC +E T	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
Module 6.3. – Approfondissement en psychologie	8			8			8		8		8
Choix de 1 enseignement											
EP.6.3.1. Psychologie clinique (CM)	4	ET	Е	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.1. Psychologie clinique (TD)	4	СС	Eet/ ou 0	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.2. Psychologie du développement (CM)	4	ET	Е	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.2. Psychologie du développement (TD)	4	СС	Eet/ ou O	1	E T	E	1	Е	1	E	1
EP.6.3.3. Psychogérontologie (CM)	4	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.3. Psychogérontologie (TD)	4	CC	Eet/ ou O	1	E T	Е	1	Е	1	E	1
EP.6.3.4. Psychologie du travail (CM)	4	ET	Е	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.3.4. Psychologie du travail (TD)	4	СС	Eet/ ou O	1	E	Е	1	E	1	Е	1
EP.6.3.5. Neurosciences cognitives (CM)	4	ET	E	1	E T	E	1	Е	1	E	1
EP.6.3.5. Neurosciences cognitives (TD)	4	СС	Eet/ ou O	1	E	Е	1	Е	1	Е	1
EP.6.3.6. Suivi de stage		QP	QP					QP			1
Module 6.4 Compétences transversales	6			6			6		6		6
EP.6.4.1. Principes d'analyse statistique en psychologie	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
EP.6.4.2. Anglais	2	СС	E et O	1	E T		1	E	1	E	1
EP.6.4.3. CERCIP	2	ET	E	1	E T	E	1	E	1	E	1
MOBIL											
Total 6 ^{ème} semestre (S6)	30			3 0			30		30		30
Total Licence 3 ^{ème} année	60			6 0			60		60		60



Calendrier universitaire 2023/2024

(il s'agit d'un calendrier prévisionnel pouvant évoluer au gré des impératifs sanitaires)

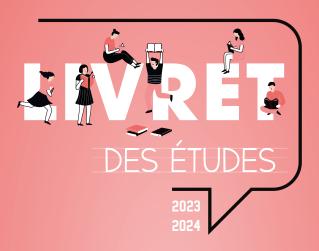
Pré-rentrée d'années L1, L2 et L3	L1: 01 septembre 2023 – AMPHI 2 Etudiants de A à H: 9h-10h30 / de I à Z: 11h-12h30 L2: 01 septembre 2023 – AMPHI 3 Etudiants de A à H: 9h-10h30 / de I à Z: 11h-12h30 L3: 05 septembre 2023 – GR Pharma, AMPHI A10 Etudiants de A à H: 9h-10h30 / de I à Z: 11h-12h30
Début des cours	4 septembre 2023
Pause pédagogique	Du 30 octobre au 05 novembre 2023
Examens (selon les années d'études)	Du 18 décembre 2023 au 12 janvier 2024
Vacances de fin d'année (Fermeture des sites d'enseignements)	Du 22 décembre 2023 au 07 janvier 2024
Début des cours du 2ème semestre	15 janvier 2024
Délibérations du premier semestre (selon les années d'études)	Du 12 au 16 février 2024
Pauses pédagogiques	Du 4 au 10 mars 2024 et du 29 avril au 5 mai 2024
Examens (selon les années d'études)	Du 22 avril au 24 mai 2024
Délibérations du second semestre (selon les années d'études)	Du 03 au 14 juin 2024
Examens de rattrapage	Du 17 au 28 juin 2024







L'UNIVERSITÉ EST UNE CHANCE, SAISISSONS-LA!



"> LICENCE

Psychologie





Livret des études consultable en ligne A

Faculté des arts & sciences humaines



3, rue des Tanneurs - 37041 Tours Cedex 01